

ASSISTANCE VOYAGE



L'assurance en plus facile.

Les garanties

MONTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Transport / Rapatriement
- Retour des membres de la famille ou de 2 accompagnants
- Présence hospitalisation
- Prolongation de séjour
- Accompagnement des enfants
- Frais réels
- Billet retour + taxi
- Billet aller-retour et 80 € / jour (maxi. 10 jours)
- 80 € / jour (maximum 10 jours)
- Billet aller-retour

FRAIS MEDICAUX A L'ETRANGER

- Frais médicaux à l'étranger
- Urgences dentaires
- ↳ Franchise frais médicaux et urgences dentaires
- 100 000 € ou 300 000 € / personne selon l'option choisie
- 160 € / personne
- 30 € / personne

RETOUR ANTICIPE

- En cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre de la famille, de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel
- En cas d'attentat survenant à destination
- En cas de sinistre au domicile
- Billet retour + taxi
- Billet retour + taxi
- Billet retour + taxi

ASSISTANCE EN CAS DE DECES

- Rapatriement du corps
- Frais funéraires
- Frais réels
- 2 500 € / personne

ASSISTANCE VOYAGE

- Avance de la caution pénale
- Prise en charge des honoraires d'avocat
- Frais de recherche et de secours en mer et en montagne
- Avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers
- Envoi de médicaments
- 15 000 € / personne
- 3 000 € / personne
- 7 500 € / personne
- 1 500 € / personne
- Frais d'envoi

Infos +

Durée maximum du séjour **92 jours**
Nombre d'assurés par contrat **9 personnes maximum** (de moins de 65 ans le jour de la souscription)
Territorialité **monde entier** (sauf stipulation contraire)